

**OPÉRATION ECO-FAMILLES DU 1^{ER} JUIN 2015 AU 1^{ER} JUIN 2016
MANIFESTATION NATURE EN VILLE DU 9 MAI 2015**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

(Eco-Familles)

La Municipalité met en place une action de sensibilisation intitulée Opération Eco-Familles, au sujet de la consommation énergétique. En collaboration avec Terragir, et en utilisant la plateforme web DECLICS de Romande Energie, la Ville accompagnera 50 ménages pour une année, ayant pour objectif une réduction de leur consommation d'électricité de 15%.

Du 1^{er} juin 2015 au 1^{er} juin 2016, le suivi des 50 ménages sera effectué sous la forme de visites sur place et conseils à distance de la part des experts en énergie de Terragir et la Ville de Morges.

Une conférence tous publics sur les économies d'électricité est prévue pour le 29 mai 2015 à 18h00 au Grenier Bernois.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site morges.ch/ecofamilles, ou envoyez un courriel à agenda21@morges.ch. L'opération est ouverte à tous les ménages de Morges, et nous vous invitons à vous y inscrire avant que les dernières places ne soient prises.

(Nature en Ville)

En collaboration avec la Commission consultative Agenda 21, la Municipalité organise une manifestation intitulée Nature en Ville en date du samedi 9 mai 2015 de 8h à 14h. Cette première édition de la manifestation aura lieu à la Grand-Rue, côté Temple. Un atelier gratuit de jardinage urbain « *Pimp your Balcony* » y aura lieu, pour lequel nous récoltons actuellement jusqu'à 50 inscriptions. Seront également présents des stands sur la faune et la flore du Léman, un atelier gratuit de fabrication de nichoirs, des initiatives d'étudiants de l'école Agrilogie de Marcelin sur la disparition des abeilles et l'impact sur l'environnement des mégots de cigarettes, un stand de la Ville de Morges, et un stand d'Eco-Jardins Morges.

Pour de plus amples informations sur la manifestation et vous inscrire à Pimp your Balcony, rendez-vous sur morges.ch/nature.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 mars 2015.

Communication présentée au Conseil communal en séance du 1^{er} avril 2015.